

Ecrit par le 6 juillet 2026

(Vidéo) Le Rhône, un fleuve paisible seulement en apparence



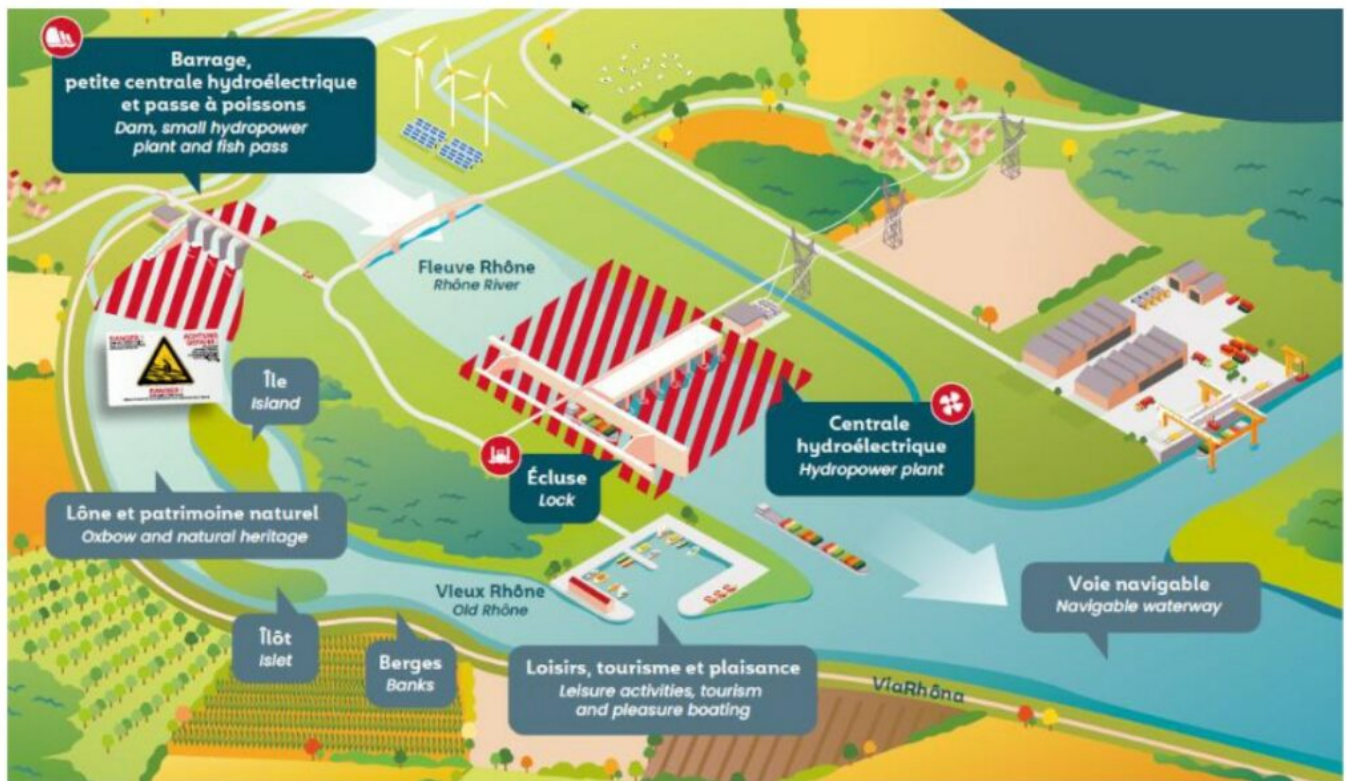
La [Compagnie nationale du Rhône](#) (CNR) renforce sa campagne de sensibilisation. Car derrière le calme apparent du fleuve, l'ouverture d'un barrage peut provoquer une montée brutale des eaux, même en plein soleil. Résultat ? Plus de 500 panneaux de prévention ont été apposés en réaction à plus de 400 comportements dangereux recensés en 10 ans. Et pour accompagner le tout ? Une vingtaine d'agents seront mobilisés tout l'été. Leur mission ? Faire face à l'affluence sur les berges du Rhône.

Avec les fortes chaleurs, les berges du Rhône -Le Rhone, fleuve le plus puissant de France, 812 km dont deux tiers en France et un tiers en Suisse- deviennent un refuge prisé des promeneurs, pêcheurs, amateurs de paddle ou simples familles en quête de fraîcheur. Pourtant, le plus puissant fleuve de France après la Loire demeure un milieu particulièrement imprévisible. Son apparente tranquillité masque une réalité hydraulique complexe : sur les 330 kilomètres aménagés par la Compagnie nationale du Rhône (CNR), les ouvrages hydroélectriques modifient en permanence les débits du fleuve afin de produire de l'électricité, d'assurer la navigation et de répondre aux contraintes d'exploitation.

Une montée des eaux aussi discrète que redoutable

Conséquence directe ? Le niveau de l'eau peut varier très rapidement, sans lien avec la météo ou les précipitations. Un barrage peut être amené à ouvrir ses vannes plusieurs fois dans une même journée, y compris sous un ciel parfaitement dégagé. Contrairement aux idées reçues, le danger ne se manifeste pas toujours par une vague spectaculaire. L'eau progresse souvent de façon continue mais rapide, tandis que le courant s'accélère fortement. Les personnes installées sur un banc de graviers, un îlot ou directement dans le lit du fleuve peuvent alors se retrouver piégées en quelques minutes.

Ecrit par le 6 juillet 2026



Les zones hachurées sont interdites d'accès, dans le lit et sur les berges du Rhône.

Copyright CNR

L'ouverture des barrages

Avant chaque ouverture de barrage, la CNR déclenche une procédure destinée à rendre cette montée des eaux visible. Les vannes sont ouvertes progressivement afin d'inciter les personnes présentes à rejoindre immédiatement la berge. Ce temps d'alerte est volontairement limité : une fois cette phase terminée, le niveau du Rhône continue de monter rapidement et la puissance du courant augmente considérablement. Les spécialistes rappellent qu'il suffit de quelques dizaines de centimètres d'eau en mouvement pour déséquilibrer un adulte, tandis qu'un courant rapide exerce une force très supérieure à ce que laisse imaginer la profondeur du fleuve.

Des zones interdites et pourtant trop fréquentées et 500 panneaux pour le dire

L'accès au lit du Rhône, aux abords des barrages, des centrales et des écluses est interdit par arrêtés préfectoraux. Malgré cette réglementation, les comportements à risque demeurent fréquents. La CNR indique avoir recensé plus de 400 situations dangereuses au cours des 10 dernières années, principalement dans les secteurs situés à l'aval des barrages. Les îlots temporaires et bancs de galets, particulièrement attractifs durant l'été, figurent parmi les lieux les plus exposés. Pour rappeler ces interdictions, plus de 500 panneaux jalonnent les berges du Rhône. Ils signalent les secteurs où la baignade et l'accès au fleuve sont proscrits, non pas en raison de la qualité de l'eau, mais du fonctionnement même des ouvrages hydrauliques.

Ecrit par le 6 juillet 2026

La prévention plutôt que l'intervention

Face à ces risques, la CNR lance cet été une nouvelle campagne de sensibilisation autour du message : « Ouverture du barrage : quand l'eau monte, le danger aussi ». L'objectif est de mieux faire comprendre un phénomène souvent mal connu, notamment auprès des plus jeunes. Une vingtaine de chargés de prévention parcourront les berges de mi-juin à fin août pour aller à la rencontre du public. Des affiches, vidéos, supports pédagogiques et documents traduits en plusieurs langues sont également diffusés auprès des offices de tourisme, des communes, des associations et des acteurs locaux afin de relayer les consignes de sécurité. Cette stratégie répond aux réseaux sociaux qui contribuent parfois à banaliser certaines pratiques, comme l'installation sur des îlots ou la baignade dans des secteurs interdits.



Copyright CNR

Ne jamais sous-estimer le Rhône

Les gestionnaires du Rhône rappellent qu'aucun signe météorologique ne permet d'anticiper une ouverture de barrage. Le soleil, la chaleur ou un niveau d'eau bas ne garantissent pas l'absence de danger. Le premier réflexe reste donc de respecter la signalisation, de ne pas s'aventurer dans le lit du fleuve ou sur les bancs de graviers, et de quitter immédiatement les lieux dès que le niveau de l'eau commence à monter.

Ecrit par le 6 juillet 2026

En savoir plus

Le Rhône prend sa source dans le glacier du Rhône en Suisse. Il parcourt 290 km en Suisse, se jetant dans le Lac Léman pour en sortir à Genève. Il entre ensuite en France où il parcourt 545 km pour se jeter en Méditerranée par un delta. Son bassin versant mesure en tout 97 800 km², dont 90 000 km² en France, soit environ 17 % de la superficie de la France métropolitaine.

100 ans d'aménagement du Rhone

100 ans d'aménagement du Rhône l'ont artificialisé sur 80 % de son parcours. En 1934, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) reçoit la concession des travaux d'aménagement du Rhône en France. Cette SEM détenue à 49 % par Engie (ex GDF-Suez) est depuis chargée de l'aménagement général du fleuve, en particulier pour la production hydroélectrique et la navigation.



Copyright CNR

19 barrages construits par la CNR

La CNR a construit 19 barrages. Ces barrages sont associés à des canaux de dérivation (appelés aussi canaux d'amenée) parallèles à des tronçons court-circuités du Rhône à l'exception de 3 d'entre eux (barrages de Génissiat, Seyssel et Vaugris). Ces grands travaux d'aménagement ont permis le transport fluvial de marchandises entre Lyon et Arles, et la production d'hydroélectricité, tout en luttant (avec plus ou moins de succès) contre les inondations. Les 19 centrales hydroélectriques correspondent à une puissance installée d'environ 3000 MW, soit 25 % de la production hydroélectrique française.

[Source European water movement](#)

La Compagnie nationale du Rhone

Concessionnaire du fleuve, la CNR organise la production d'hydroélectricité, le développement du transport fluvial et la contribution à l'irrigation agricole en vallée du Rhône. Elle exploite un patrimoine industriel unique comprenant 19 ouvrages hydroélectriques, 330 kilomètres de voie navigable, 17 ports et plateformes multimodales, et plus de 130 parcs éoliens et photovoltaïques à travers ses filiales Vensolair et Solarhona.

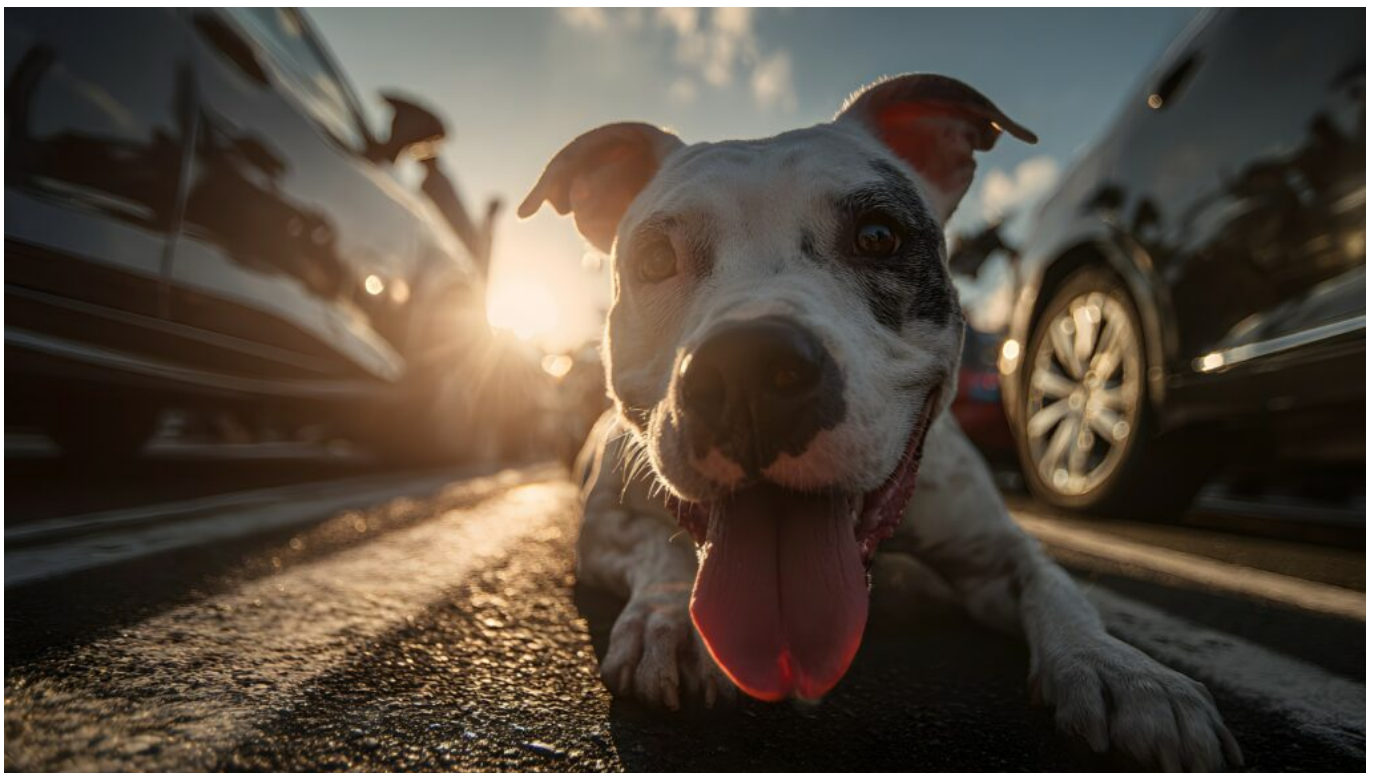
Société anonyme d'intérêt général, le capital de la CNR est majoritairement public associant le groupe

Ecrit par le 6 juillet 2026

Caisse des Dépôts, 183 collectivités locales et établissements publics, et l'industriel Engie. La concession de la CNR se prolonge jusqu'en 2041, conformément aux attentes de l'État et auprès des collectivités locales, des entreprises, du secteur agricole et des acteurs associatifs de la vallée du Rhône.

Mireille Hurlin

Vague de chaleur : avertissement vital pour protéger les animaux



[L'association Peta France](#) met en garde contre le fait de laisser un animal dans une voiture en stationnement et partage d'autres conseils susceptibles de sauver des vies.

« Les températures grimpent cette semaine, et la France se prépare à subir une grosse vague de chaleur qui pose des dangers pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que pour les animaux, explique Peta France dans un communiqué. La canicule présente un risque élevé pour la santé de nos animaux de

Ecrit par le 6 juillet 2026

compagnie, et il est vital de rappeler de ne jamais les laisser dans un véhicule en stationnement :

- **Ne laissez jamais un animal dans une voiture garée par temps chaud**, même pendant une courte durée et avec les fenêtres légèrement ouvertes. [Un chien enfermé dans une voiture en stationnement](#) peut mourir d'un coup de chaleur en quelques minutes, y compris lorsque la voiture n'est pas garée au soleil. Lorsqu'il fait 26 degrés, la température à l'intérieur d'une **voiture à l'ombre** peut être de 32 degrés, et l'intérieur d'une voiture garée au soleil peut atteindre les 70 degrés.
- **Aidez les animaux piégés dans un véhicule garé**
Si vous apercevez un chien en détresse dans une voiture, relevez le modèle et la couleur du véhicule, ainsi que le numéro de la plaque d'immatriculation et appelez la police, puis essayez de retrouver le propriétaire de la voiture si possible. **Assurez-vous que quelqu'un garde un œil sur l'animal pour évaluer l'urgence de la situation.**

« Si la police n'intervient pas ou n'arrive pas à temps et que la vie du chien semble être en danger imminent, entourez-vous d'un ou plusieurs témoins qui pourront confirmer votre évaluation de la situation, puis entreprenez de libérer l'animal en souffrance du véhicule ([comme l'a fait cette personne](#)), transportez-le à l'ombre et attendez l'arrivée de la police, poursuit l'association.



Crédit : Adobe stock/ Goami. Généré à l'aide de l'IA

Ecrit par le 6 juillet 2026

Tout chien présentant un ou plusieurs symptômes d'un coup de chaleur (agitation, halètement rapide ou pénible, vomissements, état léthargique, manque d'appétit ou de coordination) nécessite des soins urgents. Vous pouvez tenter de le rafraîchir en lui mettant de l'eau à disposition et en lui appliquant une serviette humide et froide sur la tête et la poitrine, ou bien en l'immergeant dans de l'eau tiède (jamais glacée). Ensuite, conduisez rapidement l'animal chez un vétérinaire.

En règle général, quand il fait très chaud, laissez vos chiens à l'intérieur. À la différence des humains, les chiens ne peuvent se refroidir qu'en haletant et en transpirant par leurs coussinets. Les hautes températures peuvent occasionner un coup de chaleur ou des séquelles permanentes et même s'avérer fatales.

- **Fournissez de l'eau et de l'ombre.** Si les animaux doivent être laissés à l'extérieur, il faut leur donner de l'eau à profusion et suffisamment d'ombre, tout en tenant compte du déplacement du soleil. Même de courtes durées d'exposition directe au soleil sont susceptibles d'entraîner des conséquences graves pour leur santé.
- **Marchez, ne courez pas.** Lorsque qu'il fait très chaud et humide, ne faites jamais faire d'exercice à votre chien en le faisant courir à côté de votre vélo ou en [l'emmenant courir avec vous](#). Voulant vous faire plaisir, le chien s'écroulera avant d'abandonner, et il sera alors peut-être déjà trop tard pour le sauver.
- **Prenez garde aux sols exposés au soleil.** Quand il fait chaud, le goudron peut chauffer jusqu'à atteindre entre 55 et 80 degrés, ce qui suffit à gravement brûler les pattes d'un animal. Touchez le sol avant de promener votre animal - s'il est trop chaud au contact pour votre main, il est trop chaud pour les coussinets de votre chien. Privilégiez l'herbe et évitez si possible les sols chauds, ou attendez qu'ils rafraichissent pour promener votre compagnon. Planifiez si possible les balades tôt le matin ou en fin de soirée.

Les animaux sauvages peuvent également souffrir de la chaleur :

- **Fournissez aux oiseaux de l'eau fraîche.** Vous pouvez disposer des plats peu profonds sur les rebords de fenêtres, les balcons et les terrasses ainsi que dans les jardins. Si possible, placez les récipients à l'ombre pour garder l'eau plus fraîche. Nettoyez les récipients avec de l'eau et un peu de vinaigre (n'utilisez pas de savon, car les restes de savon peuvent retirer aux oiseaux les huiles naturelles présentes sur leurs plumes).

L.G.

Plus d'informations sont disponibles [sur le site de PETA](#).

Le GMSI 84 s'allie à Florette pour réduire la pénibilité au travail



Dans le cadre des Rencontres Santé-Travail organisées par le réseau [Présanse](#) (Prévention, Santé, Services, Entreprise), le [GMSI 84](#), service de prévention et de santé au travail, a organisé une visite de l'entreprise [Florette](#) à L'Isle-sur-la-Sorgue, le 24 mars dernier.

À l'occasion de la 7^e édition des Rencontres Santé-Travail, qui sont cette année placées sous le signe de la proximité, plusieurs visites d'entreprises étaient organisées dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur du 23 au 27 mars. L'objectif était de mettre en lumière les missions proposées par les Services de Prévention et Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), qui ont accompagné 35 000 entreprises en régions PACA et Corse en 2024.

Ecrit par le 6 juillet 2026

Ainsi, le GMSI 84, qui accompagne 3 500 entreprises, et assure le suivi de santé d'environ 38 000 salariés, sur un secteur qui s'étend de Vaison-la-Romaine à Robion, a organisé une visite de l'usine de Florette située à L'Isle-sur-la-Sorgue. L'occasion pour le service de santé au travail de mettre en avant son accompagnement et ses solutions pour améliorer les conditions de travail des salariés de Florette.

L'usine de L'Isle-sur-la-Sorgue, un site historique de Florette

Une quinzaine de participants ont donc pu découvrir l'entreprise Florette, leader des fruits et légumes frais prêts à l'emploi, qui est implantée à L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 1990. « Ce site de 9000 m² est le 2^e site historique de Florette, avec 11 000 tonnes de produits préparés chaque année », explique [Nicolas Kammoun](#), directeur de l'usine Florette de L'Isle-sur-la-Sorgue.

« Sécurité, Qualité, Coût, Délais, Mobilisation, et Environnement sont les maîtres mots du plan de progrès de l'entreprise. »

Nicolas Kammoun

Après une présentation de l'entreprise, chefs d'entreprises et salariés du territoire qui ont participé à cette rencontre, ont enfilé des chaussures de sécurité, des casques et des gilets pour visiter la partie dédiée à la préparation des commandes et à l'expédition. Une visite assurée par Nicolas Kammoun et par Pascal Le Gallo, qui lui, est responsable expéditions/consommables.

Ecrit par le 6 juillet 2026



Nicolas Kammoun et par Pascal Le Gallo (à droite) ont présenté le travail des salariés de l'usine dans la partie préparation des commandes/expédition. ©Simon Marquet

Florette en chiffres :

- La marque Florette est née en **1983** (le site de L'Isle-sur-la-Sorgue en **1990**)
- **6 usines** en France réparties sur tout le territoire
- **335M€** de chiffre d'affaires
- **1 838** salariés
- **54 000** tonnes de salades et **20 300** tonnes de légumes chaque année
- **70%** des salades proviennent des adhérents ou des fermes de Florette

Une entreprise accompagnée par le GMSI 84

Au cours de la visite de l'usine, les participants ont pu témoigner de ce qui a été mis en place pour améliorer les conditions de travail des salariés de Florette, à commencer par le principe de 'marche en avant' qui débute à la réception, puis qui va vers le parage, l'emballage et enfin la préparation et l'expédition, le tout, en faisant en sorte que les salariés puissent se croiser sans se retrouver face à face, pour éviter les accidents. « Plusieurs campagnes de mesures de bruit ont été effectuées, ainsi que des ateliers de sensibilisations sur les conséquences de l'exposition du bruit et l'importance du port des EPI (équipements de protection individuelle) », ajoute Anne-Marie Bouhnik, médecin de travail de Florette.

Ecrit par le 6 juillet 2026

« Aider et accompagner sont les deux verbes qui caractérisent les missions des SPSTI. »

Joëlle Thérin

Le GMSI 84, quant à lui, est intervenu auprès de Florette dans le cadre de la mise en place de filmeuses automatiques de palettes, à bras tournant. Des outils qui permettent un gain de temps, mais aussi une réduction de la pénibilité pour les salariés. « Faire de la prévention et de la santé n'est pas incompatible avec la performance », affirme [Joëlle Thérin](#), présidente du GMSI 84.



Florette dispose, sur son site de L'Isle-sur-la-Sorgue, de trois filmeuse automatiques à bras tournant.
©Simon Marquet

Le GMSI 84, véritable accompagnant des entreprises

Le réseau Présance PACA-Corse compte 16 services de Santé au travail, dont le GMSI 84. Chaque SPSTI agissant sur un territoire défini, il n'y a aucune concurrence entre eux. Tous ont un seul objectif commun : la prévention. « La prévention est aujourd'hui un axe majeur du GMSI 84 et plus largement des services de santé au travail, ce n'est plus seulement la médecine du travail », développe [Christelle Brouchier](#),

Ecrit par le 6 juillet 2026

directrice générale du GMSI 84.

Le GMSI 84, tout comme les autres SPSTI, se veut un vrai accompagnant des entreprises. Il propose une offre de qualité relationnelle en entreprise, ainsi qu'une offre spécifique pour travailleurs indépendants et entreprises. Le service mène des actions collectives comme des aménagements de poste, ou de la prévention de risques psycho-sociaux, mais aussi des actions individuelles. Le GMSI 84, ce sont 43 collaborateurs, à savoir des médecins du travail, des chargées de mission MEE-PDP, et des conseillers de prévention, qui œuvrent pour la santé au travail.

Sécurité routière : plusieurs journées de prévention dans les collèges vauclusiens



Ecrit par le 6 juillet 2026

Chaque année, le [Département de Vaucluse](#) organise plusieurs journées de sensibilisation autour de la sécurité routière dans les collèges du départements. Sept interventions sont prévues à partir de ce jeudi 11 décembre.

Depuis 1996, le Département de Vaucluse met chaque année en place des actions de prévention à destination des collégiens du territoire, appelées les « Campus Sécurité Routière ». En quasiment 30 ans, ce sont plus de 131 500 jeunes, dont 3 493 au cours de l'année scolaire 2024-2025, qui ont été sensibilisés.

L'objectif est d'apprendre aux élèves les bons comportements à adopter pour se protéger et protéger les autres, qu'ils soient piétons, utilisateurs de trottinettes, cyclistes, motocyclistes, ou encore futurs conducteurs. « Cette action collective inculque aux adolescents des valeurs de respect et de responsabilité », précise [Christelle Castanier](#), vice-présidente du Département en charge de la Commission Sport, de la Vie Associative et des Collèges.

Sept journées de prévention en 2025-2026

Cette année, l'initiative est reconduite au travers de sept journées de prévention programmées jusqu'en février prochain, qui représentent un investissement de près de 39 000€ pour le Département. La première se tiendra ce jeudi 11 décembre à partir de 8h45 au collège Jean Giono à Orange. Diverses animations seront proposées toute la journée.

Six autres dates suivront les prochaines semaines :

- Mardi 16 décembre au collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon,
- Mardi 13 janvier au collège Gérard Philippe à Avignon,
- Jeudi 15 janvier au collège François Raspail à Carpentras,
- Mardi 20 janvier au collège Champfleury à Avignon,
- Mardi 27 janvier au collège Rosa Parks à Cavaillon,
- Mardi 3 février au collège Jules Verne au Pontet.

Les élèves de La Salle prennent de la hauteur

Ecrit par le 6 juillet 2026

avec Enedis



Enedis vient d'accueillir des élèves du lycée **La Salle d'Avignon** sur sa base opérationnelle de Carpentras. Pour le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité français, il s'agissait de permettre à cette trentaine d'élèves de bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MÉLEC) de se former aux enjeux de sécurité. Pour cela, les futurs électriciens ont pu découvrir concrètement les travaux en hauteur ainsi que les techniques d'ascension et les règles de sécurité associées.

« Enedis a souhaité compléter les enseignements théoriques dispensés en lycée par une approche concrète et pédagogique. »

« Le travail en hauteur fait partie des situations à risques majeures dans les métiers du réseau électrique, explique le groupe Enedis. En accueillant les élèves sur le terrain, Enedis a souhaité compléter les enseignements théoriques dispensés en lycée par une approche concrète et pédagogique, fondée sur la prévention, les bons réflexes de sécurité et la connaissance des équipements. Encadrés par des

Ecrit par le 6 juillet 2026

techniciens et des experts prévention d'Enedis, les élèves ont découvert les principaux moyens d'ascension utilisés sur les chantiers et les règles strictes qui conditionnent toute intervention en hauteur. »

Ecrit par le 6 juillet 2026



Ecrit par le 6 juillet 2026

Crédit : DR/Enedis

Ecrit par le 6 juillet 2026



Ecrit par le 6 juillet 2026

Crédit : DR/Enedis

Lors de cette immersion s'inscrivant dans le cadre du programme national '[Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique](#)', qui vise à accompagner la formation des futurs professionnels des réseaux électriques face aux enjeux de la transition écologique, plusieurs ateliers pratiques mobilisant une dizaine de collaborateurs d'Enedis ont permis aux élèves d'observer et de comprendre les techniques d'ascension sur poteau, l'utilisation d'équipements de protection collective et individuelle ainsi que les interventions en nacelle.



Crédit : DR/Enedis

Par ailleurs, un temps spécifique a également été consacré à la présentation des métiers techniques de la distribution d'électricité et des parcours professionnels accessibles au sein de la filière, ainsi qu'à la culture d'entreprise en matière de prévention, santé et sécurité d'Enedis qui a recruté 182 personnes en 2025 en Provence Alpes du Sud (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes), dont 127 CDI et 55 contrats d'alternance.

Dans le même temps, le secteur prévoit également 2 888 recrutements nécessaires d'ici à 2030 sur 15 métiers techniques 'cœurs réseaux électriques' en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réussir la transition

Écrit par le 6 juillet 2026

écologique, selon l'étude '[Besoins en emplois et compétences de la filière des réseaux électriques](#)'.

L.G.

Don de vêtements de protection

A l'occasion de cette journée immersive, Enedis a effectué un don de vêtements de travail à fonction de protection contre le risque électrique au Lycée La Salle d'Avignon. Le but étant de contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage et de renforcer la prévention des risques et la santé-sécurité des élèves de cet établissement engagé dans le programme national 'Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique' porté par la filière des réseaux électriques aux côtés de l'Éducation nationale. Ce dispositif vise à anticiper les besoins massifs de recrutement liés à l'électrification des usages et à la décarbonation, en rapprochant les lycées professionnels des entreprises des réseaux électriques.

Le détention nocturne de proxotyde d'azote interdite en Vaucluse

Ecrit par le 6 juillet 2026



Face à la hausse de la consommation détournée de protoxyde d'azote, notamment par des mineurs, le préfet de Vaucluse a pris un arrêté préfectoral interdisant sur tout le département, jusqu'au 15 mai 2026, la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote, sous quelque forme que ce soit (cartouches, ballons, bouteilles ou tout autre contenant), à des fins récréatives détournées, de 19h à 7h.

Jusqu'à 15 000€ d'amende

Cet arrêté vient compléter les mesures prévues par la loi du 1er juin 2021 visant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote : interdiction de la vente ou de l'offre de ce gaz aux mineurs dans tous les commerces, lieux publics et sur internet (infraction passible d'une amende de 3 750€) ; punition par 15 000€ d'amende de toute incitation à un mineur à détourner un produit pour en obtenir des effets psychoactifs ; interdiction de la vente de protoxyde d'azote dans les débits de boissons et de tabac.

L'inhalation de protoxyde d'azote est source de grave danger pour les consommateurs comme pour les tiers. Face à ce phénomène, le préfet de Vaucluse renforce la réglementation encadrant la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote à des fins détournées sur l'ensemble du territoire du département.

Quelles conséquences pour la santé ?

La consommation de protoxyde d'azote entraîne des conséquences graves pour les consommateurs, les tiers et l'environnement :

- Les consommateurs ponctuels peuvent être sujets à des vertiges, pertes de connaissance, brûlures par le froid. A long-terme, les usagers risquent de développer des troubles neurologiques graves

Ecrit par le 6 juillet 2026

(paresthésies, difficultés motrices, troubles sexuels), et des complications vasculaires et psychatriques.

- Les accidents de la route imputables au protoxyde d'azote sont de plus en plus nombreux, des effets secondaires pouvant survenir dans les 30 à 45 minutes suivant l'inhalation (vertiges, distorsions visuelles, trous noirs).
- Les bonbonnes et cartouches sont souvent abandonnées sur la voie publique, générant une pollution importante et un risque d'explosion.

En parallèle, le préfet a choisi de financer diverses actions de prévention à destination des jeunes, dans les écoles et les établissements festifs.

L.G.

Les personnes concernées directement ou indirectement peuvent contacter Drogues Info Service au 0 800 23 13 13.

Prévention des violences conjugales : un bilan prometteur en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Ecrit par le 6 juillet 2026



Depuis leur déploiement progressif en 2021, [les Centres de prise en charge des auteurs \(CPCA\) en Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#) jouent un rôle clé dans la prévention et la lutte contre la récurrence des violences conjugales, avec plus de 5 704 personnes accompagnées depuis 2022 dans la région. Les stages de responsabilisation ou encore la tenue d'entretien individuel de responsabilisation, ainsi que d'autres dispositifs d'accompagnement, font de l'ensemble des CPCA répartis sur le territoire des structures clés pour prévenir le passage à l'acte ; avec pour priorité la sécurisation des victimes. La mise en place d'une communication dédiée depuis trois ans a contribué à faire émerger, chez les auteurs comme dans leur entourage, une prise de conscience du besoin d'accompagnement.

En tout, 5 704 personnes ont été prises en charge dans les deux centres de la région (le CPCA Région Sud et le [CPCA l'Olivier](#), anciennement CPCA Kaleïdo) : pour une prise en charge globale et pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales, tant sur la base du volontariat que dans le cadre de mesures judiciaires. Sur l'ensemble du territoire français, ce sont au total 66 694 personnes qui ont été reçues par les 30 centres entre 2021 et fin 2024.

Localement le CPCA l'Olivier, géré à Carpentras par [l'association Rhéso](#), a accompagné 347 personnes alors que le CPCA Région SUD, géré par [l'association En chemin](#), a reçu 1 664 personnes.

Le CPCA l'Olivier intervient en Vaucluse, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (en jaune sur la carte ci-dessous). Celui de la Région Sud couvre la partie

Ecrit par le 6 juillet 2026

Sud des Bouches-du-Rhône, le Var ainsi que les Alpes-Maritimes (en bleu).



« Un changement de mentalité s'opère en France. »

Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier

Un dispositif régional clé pour prévenir les violences conjugales

L'accompagnement dure en moyenne 143 jours, une durée que les professionnels souhaiteraient pouvoir augmenter pour atteindre 12 mois de suivi. Les professionnels l'assurent, il n'y a pas de 'profil type' parmi les personnes reçues. Les auteurs sont de tout âge, de différentes catégories socioprofessionnelles, avec une majorité en emploi, provenant de milieux ruraux et urbains. Certains sont encore en couple, tandis que d'autres sont séparés. « Un changement de mentalité s'opère en France depuis quelques années car certains événements dramatiques ont mis en lumière l'importance de la protection des victimes et la nécessité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Il est ainsi reconnu que nous faisons face à un problème de santé publique et que beaucoup d'entre nous sont concernés, dans le

Ecrit par le 6 juillet 2026

cercle familial, amical ou professionnel. Pour protéger les victimes et éviter les passages à l'acte, il est nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement pour mieux prendre en charge les personnes qui entrent volontairement dans cette démarche de suivi », explique la porte-parole Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier porté [par l'APERS \(Association pour la Prévention et la Réinsertion Sociale\)](#).

Augmentation des demandes d'accompagnement hors du cadre judiciaire dans la région

La structuration d'une communication idoine via la création, fin 2023, du site internet (<https://auteurs.arretonslaviolence.fr/>) a permis que les auteurs et leur entourage s'engagent dans une démarche volontaire pour sortir de cette spirale infernale. Les centres en Provence-Alpes-Côte-d'Azur notent ainsi une augmentation significative du nombre de demandes d'accompagnement d'auteurs de manière volontaire, passant de 62 en 2022, à 267 en 2024.

Au niveau national, cette communication a permis une augmentation de 80% entre 2021 et 2023. Les auteurs mais aussi les victimes ou les proches n'hésitent plus à prendre attache avec les centres pour entrer dans une procédure de suivi, notamment via le site internet.

« Être accompagné pour comprendre, changer, et ne plus jamais reproduire ce que j'ai fait », explique d'ailleurs un auteur de violences conjugales pour expliquer sa demande d'accompagnement.

Les démarches volontaires constituent une première prise de conscience chez les auteurs et représentent une occasion forte d'enclencher un suivi pour protéger les victimes. Pour éviter les passages à l'acte, les professionnels des CPCA estiment nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement de ces auteurs qui poussent les portes des centres.

Une prise en charge globale pour prévenir le passage à l'acte et éviter les récidives

Un parcours au sein d'un CPCA débute par un entretien individuel qui permet d'évaluer les besoins et de déterminer les services les plus adaptés, tels que les groupes de parole et un accompagnement individuel. Les auteurs peuvent intégrer ces services selon leurs besoins, leurs obligations (notamment l'obligation de soin), ou volontairement. Ces suivis sont réalisés par des professionnels de différents corps de métier, surtout des psychologues pour les suivis de groupe et/ou psychoéducatifs ou psychothérapeutiques individuels.

Le socle du suivi s'articule autour d'actions de responsabilisation de l'auteur face à ses actes. 11 022 personnes ont ainsi participé à un stage payant de 'responsabilisation' sur le territoire national en 2023, dans le cadre de ces actions.

Le nombre de participants par stage oscille entre 10 et 15 personnes mais la demande demeure forte et en augmentation, avec des listes d'attente fréquentes. La durée des stages est variable, d'une à six journées consécutives.

« Il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

José Becquet du CPCA Région Sud

Ecrit par le 6 juillet 2026

Au-delà des actions de responsabilisation, des centres sur certains territoires proposent un accompagnement psychothérapeutique et médico-social et d'autres un accompagnement socio-professionnel visant notamment l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le maintien des liens familiaux en fonction de la situation. 6 399 personnes étaient ainsi engagées dans une démarche de soins en 2023 en France.

Pour José Becquet du CPCA Région Sud porté par l'association En Chemin : « Le bilan réalisé sur ces premières années d'existence nous confirme qu'il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

L.G.

Vague de chaleur : avertissement vital pour protéger les animaux



Ecrit par le 6 juillet 2026

L'association Peta (Pour un traitement éthique des animaux) met en garde contre le fait de laisser un animal dans une voiture en stationnement et partage d'autres conseils susceptibles de sauver des vies.

Les températures grimpent cette semaine, et la France se prépare à subir une grosse vague de chaleur qui pose des dangers pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que pour les animaux. La canicule présente un risque élevé pour la santé de nos animaux de compagnie, et il est vital de rappeler de ne jamais les laisser dans un véhicule en stationnement :

- **Ne laissez jamais un animal dans une voiture garée par temps chaud**, même pendant une courte durée et avec les fenêtres légèrement ouvertes. [Un chien enfermé dans une voiture en stationnement](#) peut mourir d'un coup de chaleur en quelques minutes, y compris lorsque la voiture n'est pas garée au soleil. Lorsqu'il fait 26 degrés, la température à l'intérieur d'une voiture à l'ombre peut être de 32 degrés, et l'intérieur d'une voiture garée au soleil peut atteindre les 70 degrés.
- **Aidez les animaux piégés dans un véhicule garé**
Si vous apercevez un chien en détresse dans une voiture, relevez le modèle et la couleur du véhicule, ainsi que le numéro de la plaque d'immatriculation et appelez la police, puis essayez de retrouver le propriétaire de la voiture si possible. Assurez-vous que quelqu'un garde un œil sur l'animal pour évaluer l'urgence de la situation.

Si la police n'intervient pas ou n'arrive pas à temps et que la vie du chien semble être en danger imminent, entourez-vous d'un ou plusieurs témoins qui pourront confirmer votre évaluation de la situation, puis entreprenez de libérer l'animal en souffrance du véhicule, transportez-le à l'ombre et attendez l'arrivée de la police.

Tout chien présentant un ou plusieurs symptômes d'un coup de chaleur (agitation, halètement rapide ou pénible, vomissements, état léthargique, manque d'appétit ou de coordination) nécessite des soins urgents. Vous pouvez tenter de le rafraîchir en lui mettant de l'eau à disposition et en lui appliquant une serviette humide et froide sur la tête et la poitrine, ou bien en l'immergeant dans de l'eau tiède (jamais glacée). Ensuite, conduisez rapidement l'animal chez un vétérinaire.

« À la différence des humains, les chiens ne peuvent se refroidir qu'en haletant et en transpirant par leurs coussinets. »

En règle général, quand il fait très chaud, laissez vos chiens à l'intérieur. À la différence des humains, les chiens ne peuvent se refroidir qu'en haletant et en transpirant par leurs coussinets. Les hautes températures peuvent occasionner un coup de chaleur ou des séquelles permanentes et même s'avérer

Ecrit par le 6 juillet 2026

fatales.

- **Fournissez de l'eau et de l'ombre.** Si les animaux doivent être laissés à l'extérieur, il faut leur donner de l'eau à profusion et suffisamment d'ombre, tout en tenant compte du déplacement du soleil. Même de courtes durées d'exposition directe au soleil sont susceptibles d'entraîner des conséquences graves pour leur santé.
- **Marchez, ne courez pas.** Lorsque qu'il fait très chaud et humide, ne faites jamais faire d'exercice à votre chien en le faisant courir à côté de votre vélo ou en [l'emmenant courir avec vous](#). Voulant vous faire plaisir, le chien s'écroulera avant d'abandonner, et il sera alors peut-être déjà trop tard pour le sauver.
- **Prenez garde aux sols exposés au soleil.** Quand il fait chaud, le goudron peut chauffer jusqu'à atteindre entre 55 et 80 degrés, ce qui suffit à gravement brûler les pattes d'un animal. Touchez le sol avant de promener votre animal - s'il est trop chaud au contact pour votre main, il est trop chaud pour les coussinets de votre chien. Privilégiez l'herbe et évitez si possible les sols chauds, ou attendez qu'ils rafraichissent pour promener votre compagnon. Planifiez si possible les ballades tôt le matin ou en fin de soirée.

Les animaux sauvages peuvent également souffrir de la chaleur :

- **Fournissez aux oiseaux de l'eau fraîche.** Vous pouvez disposer des plats peu profonds sur les rebords de fenêtres, les balcons et les terrasses ainsi que dans les jardins. Si possible, placez les récipients à l'ombre pour garder l'eau plus fraîche. Nettoyez les récipients avec de l'eau et un peu de vinaigre (n'utilisez pas de savon, car les restes de savon peuvent retirer aux oiseaux les huiles naturelles présentes sur leurs plumes).

L.G.

Plus d'informations [sur le site de PETA](#).

Carpentras : une soirée d'échanges sur le

Ecrit par le 6 juillet 2026

mal-être à l'adolescence



La Ville de [Carpentras](#), le [centre hospitalier de Montfavet](#) et le point écoute [Le Passage](#) organisent une soirée autour du thème du mal-être à l'adolescence ce mercredi 21 mai.

Une soirée d'échanges, dédiée aux jeunes et à leurs parents, sur le thème 'Quand le dialogue apaise : jeunes et parents face aux épreuves de l'adolescence', est organisée ce mercredi dans le cadre de la commission de prévention du suicide.

Cette rencontre coanimée par Le Passage, une psychologue spécialisée en prévention de la crise suicidaire et un infirmier, vise à offrir des clés de compréhension et de dialogue pour mieux accompagner les adolescents dans cette période souvent délicate.

Lors de la soirée, les participants pourront profiter d'une mosaïque théâtrale (scénettes d'une dizaine de minutes) réalisée par des jeunes accompagnés par la [Mission Locale de Carpentras](#), mais aussi d'un temps d'échange libre et créatif animé par l'association [Art et Vie de la Rue](#).

Inscription conseillée auprès de l'accueil du Passage au 04 90 67 07 28.

Ecrit par le 6 juillet 2026

Mercredi 21 mai. De 18h à 20h. Cour de la Maison du Citoyen. 35 Rue du Collège. Carpentras.